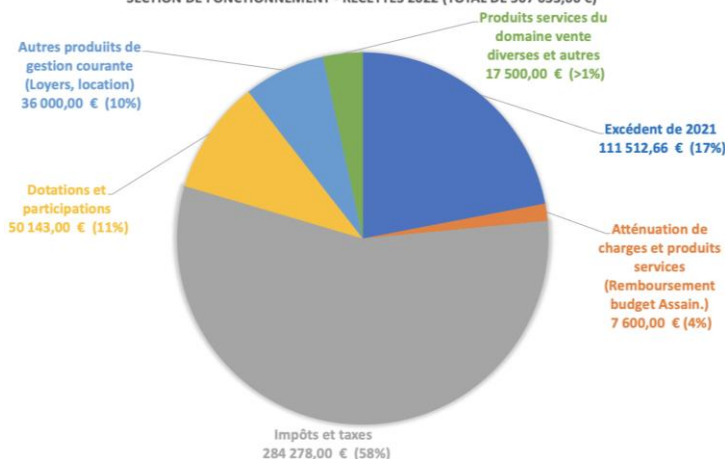
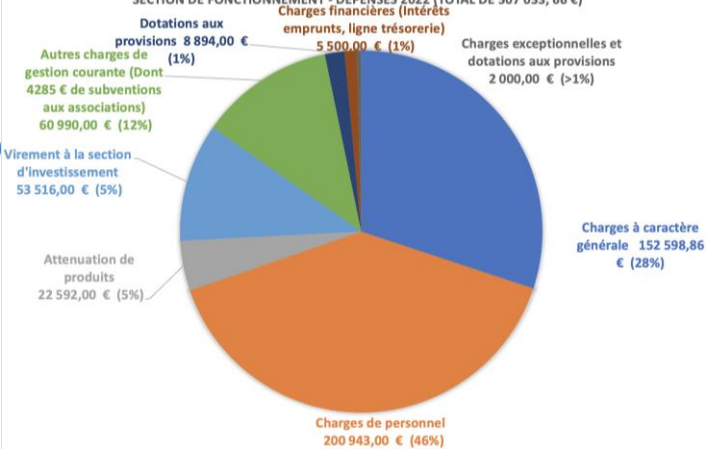


BUDGET COMMUNAL POUR L'ANNÉE 2022

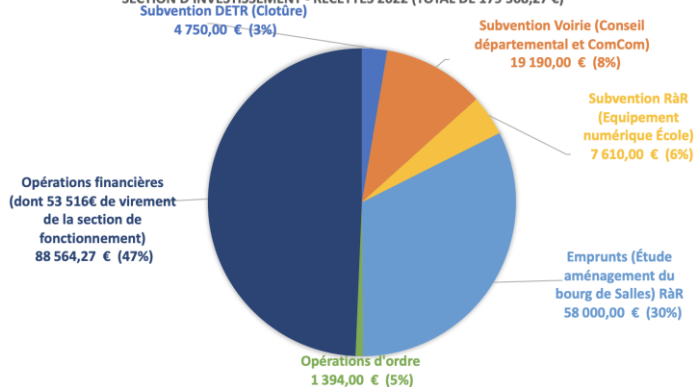
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES 2022 (TOTAL DE 507 033,66 €)



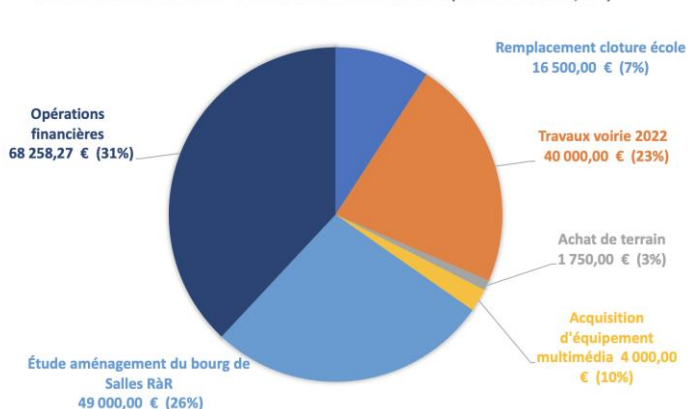
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES 2022 (TOTAL DE 507 033,66 €)



SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES 2022 (TOTAL DE 179 508,27 €)



SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES 2021 RECETTES 2022 (TOTAL DE 179 508,27 €)



BUDGET ASSAINISSEMENT POUR L'ANNÉE 2022

Section de fonctionnement - Recettes

Excédent antérieur (2021)	19 782,33 €
Produits services (Redevances et taxe)	19 450,00 €
Opérations d'ordre (Amortissements)	24 140,00 €
TOTAL	63 372,33 €

Section d'investissement - Recettes

Virement section fonctionnement et autres réserves	17 502,99 €
Emprunts	15 000,00 €
Opérations d'ordre	25 709,00 €
TOTAL	58 211,99 €

Section de fonctionnement - Dépenses

Virement à la section d'investissement	10 331,00 €
Charges à caractères générales	11 486,16 €
Virement au budget communal (Rémunération personnel technique)	6 500,00 €
Reversement Agence de l'Eau	3 000,00 €
Autres charges de gestion	1 840,00 €
Charges financières	2 796,17 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €
Dotations	26 419,00 €
TOTAL	63 372,33 €

Section d'investissement - Dépenses

Déficit antérieur	7 171,99 €
Création d'un réseau d'assainissement	15 000,00 €
Création chasse d'eau	3 000,00 €
Remboursement emprunts	8 900,00 €
Opérations d'ordre (Amortissement)	24 140,00 €
TOTAL	58 211,99 €

RàR = Reste à réaliser des années précédentes.

Un budget annexe pour le lotissement des Rabanelles existe. Il s'équilibre à 183 890,70 € en section de fonctionnement et à 166 102,42 € en section d'investissement.

Aménagement du village de Salles... C'est parti !

Depuis le 13 juin, le village de Salles vit au rythme des travaux d'aménagement du vieux bourg. La rue de l'huilerie a été la première à accueillir les ouvriers et leurs engins de chantier. L'entreprise SADE a été chargée par le SIVOM Sioule et Bouble d'installer une nouvelle canalisation et de nouveaux branchements d'alimentation en eau potable. Bien entendu, le chantier cause quelques perturbations de circulation et de stationnement.

Pourtant, chaque fin de journée, les ouvriers font le maximum pour rendre la chaussée et les accès aux maisons des habitants.

Le financement de ces travaux est entièrement pris en charge par le SVOM.

